

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 78 (1927)
Heft: 9-10

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au bord du chemin qui, au sud-est, longe le peuplement d'épicéa ainsi créé, se trouvent un gros chêne et un gros hêtre, distants d'environ 40 m. Nos illustrations montrent que les épicéas plantés sous ces deux arbres se sont développés de façon très différente. Sous le couvert du chêne, ils ont pauvrement végété tant et si bien que, au sud, ils ont tous péri. Sous celui du hêtre, la réussite des épicéas n'est pas brillante non plus; cependant tous sont encore en vie.

Ces observations tendraient à montrer que l'épicéa supporte mieux et plus longtemps le couvert du hêtre que celui du chêne.

(« Bohême occidentale ».)

Al. Nechleba, Forstrat.

(Voir illustrations au dos de la 2^e planche.)

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole forestière. Le Conseil fédéral a désigné dernièrement le successeur de M. le professeur Schröter à la chaire de botanique systématique. Son choix s'est porté sur M. le Dr Ernest *Gäumann*, de Tägertschi (Berne), assistant à la Station fédérale de recherches agricoles, à Oerlikon. Le nouvel élu a beaucoup voyagé; il a étudié assez longtemps dans le célèbre institut botanique de Buitenzorg, à Java. Il s'est signalé tout récemment par la publication d'un savant et bel ouvrage sur la « morphologie comparée des champignons ».

Tout donne à croire que dans cette nomination le Conseil fédéral a fait un excellent choix.

Ecole polytechnique fédérale. Notre haute école vient de conférer à M. *H. Grossmann*, ingénieur forestier, de Höngg (Zurich), le titre de docteur ès-sciences techniques, sur le vu de la dissertation qu'il a consacrée au « parcours du bétail en Suisse ». Toutes nos félicitations au nouveau docteur !

Nous aurons l'occasion sous peu d'analyser ici le savant et utile travail de M. Grossmann.

Cantons.

Neuchâtel. — *Inspecteur cantonal des forêts.* Après 47 années d'intense et fructueuse activité au service de la forêt neuchâteloise, M. le Dr *Henri-E. Biolley* s'est vu contraint, pour des raisons de santé, de solliciter sa mise à la retraite pour le 1^{er} octobre 1927. Un juste hommage d'admiration et de reconnaissance a été rendu à M. le Dr Biolley à l'occasion du récent congrès de la Société forestière suisse à Neuchâtel, tant par le chef du département de l'Intérieur que par les forestiers suisses et étrangers réunis pour ce congrès.

Dans sa séance du 2 septembre, le Conseil d'Etat a désigné comme successeur de M. Biolley, en qualité d'inspecteur cantonal des

forêts, M. Edouard *Lozeron*, actuellement inspecteur du VI^e arrondissement forestier au Locle. M. Lozeron, qui est âgé de 47 ans, est au service de la forêt neuchâteloise depuis 1904; il fut pendant deux ans (1904 à 1906) l'adjoint de M. H. Biolley à Couvet, puis inspecteur de l'ancien V^e arrondissement, de 1906 à 1925, et du nouveau VI^e arrondissement, de 1925 à ce jour. Nul doute qu'avec de tels états de service, M. Lozeron sera le digne successeur de son distingué prédécesseur.

Fribourg. M. *Noyer*, inspecteur forestier de l'arrondissement de la Sarine, quitte le canton et va revêtir les fonctions d'administrateur forestier de la bourgeoisie de Berne, où il succède à M. *Marcuard*, lequel succède lui-même à M. *von Mülinen* en qualité d'inspecteur forestier en chef de ces forêts.

Le Conseil d'Etat a désigné le successeur de M. Noyer en la personne de M. *François von der Weid*, ingénieur forestier.

Berne. Nous avons le regret d'annoncer le décès, survenu le 1^{er} septembre, de M. *F. Nigst*, inspecteur forestier d'arrondissement, à l'âge de 72 ans. Nous reviendrons dans un des prochains cahiers sur la carrière du défunt.

Valais. M. *Gregori*, inspecteur des forêts de l'arrondissement de Viège, ayant démissionné, le Conseil d'Etat a choisi son successeur en la personne de M. *Bodenmüller*, ingénieur forestier.

St-Gall. Nous extrayons ce qui suit de l'intéressant rapport de gestion de l'administration forestière de ce canton sur l'exercice 1926.

Il nous permet de constater d'abord que le canton de St-Gall possède une caisse de retraite pour le personnel forestier subalterne. A la fin de 1926, son capital s'élevait à 387.740 fr., enregistrant ainsi, pendant l'année écoulée, une augmentation de 22.952 fr. A en croire le rapport, il deviendra difficile d'augmenter encore ce capital, car le montant des pensions de retraite s'élève avec rapidité.

Parmi les dégâts causés à la forêt, on signale surtout les hanetons, le champignon qui noircit les cotylédons du hêtre, puis, dans les régions basses, le chermès cortical du sapin. Les forêts du Toggenbourg ayant été fortement décimées par les orages, ces années dernières, l'apparition du bostryche typographe était à redouter; fort heureusement, les conditions météorologiques du printemps ont été contraires à son développement.

Au chapitre concernant les *forêts domaniales*, on apprend que les dernières révisions d'aménagement n'ont pas permis une augmentation de la possibilité. Cela s'explique quand on sait que le matériel sur pied moyen de ces 1015 ha ne dépasse pas 162 m³ à l'ha. C'est fort peu, et de telles forêts sont encore bien loin de l'état normal. Il faut dire qu'elles ont gravement souffert, ces dernières années, de dégâts par le vent.

Des *forêts communales* (23.694 ha), le rapport dit que leur rendement, pendant le dernier exercice, a été fortement inférieur à celui de 1925. Ce rendement net à l'ha est tombé de 52,06 fr. à 40,89 fr. La baisse des prix du bois, des réductions d'exploitation en sont la cause principale, ainsi que de grosses dépenses pour la construction et l'entretien des chemins forestiers.

Les caisses forestières de réserve des forêts cantonales et communales ont subi, pendant le dernier exercice, une légère diminution, qu'explique la situation du marché des bois. Leur montant total qui était de 2.043.065 fr. à la fin de 1925 était tombé, à la fin de l'année suivante, à 2.018.997 fr. Les prélèvements ont servi essentiellement à des achats nouveaux et à faciliter des réductions de coupes.

Le rédacteur du rapport a été bien inspiré de profiter de la diminution survenue dans le rendement des forêts communales pour engager à pratiquer plus énergiquement des coupes d'éclaircie. Ses conseils à ce sujet sont frappés au coin du bon sens. *H. B.*

Thurgovie. Quelques données extraites du rapport sur la gestion des forêts de ce canton en 1926.

L'étendue des forêts domaniales est de 1302 ha. Le fonds forestier de réserve comportait, au commencement de l'année, 373.363 fr. Voici ce qu'il en est advenu : 10.300 fr. ont été consacrés à l'acquisition de forêts nouvelles, 200 fr. à l'achat d'un droit de passage et 13.606 fr. à des constructions de chemins. D'autre part, ont été versées dans ce fonds les sommes suivantes : 3000 fr. représentant l'indemnité payée pour le passage d'une conduite électrique, 350 fr. provenant de la vente d'une parcelle forestière et, enfin, 11.200 fr., soit les intérêts du capital. Tant et si bien qu'à la fin de 1926 ce fonds s'élevait à 363.812 fr.

Au chapitre du personnel forestier, le rapport dit ceci : « A la fin du mois d'août, l'administrateur des forêts de la commune de Frauenfeld a démissionné pour raison d'âge. Celui-ci, *M. A. Schwyter*, ancien inspecteur cantonal des forêts, a assumé cette gérance à côté de ses fonctions officielles pendant 60 ans. Il a été remplacé provisoirement par *M. P. Altwegg*, adjoint forestier. Le conseil de la bourgeoisie de Frauenfeld n'a pas manqué d'adresser au démissionnaire l'expression de sa reconnaissance pour les longs services rendus, pendant lesquels l'état des forêts en cause s'est considérablement amélioré.

Zurich. *La protection de la nature à l'école.* La jeunesse scolaire des faubourgs de la grande ville de Zurich se voit de plus en plus éloignée de la forêt et des champs. Aussi bien a-t-on ressenti le besoin de la mettre de temps en temps en contact avec la nature, avec la forêt en particulier. C'est pourquoi quelques personnes de bonne volonté ont eu l'excellente idée d'organiser, dans l'école secondaire de Höngg près de Zurich, une journée consacrée à la protection de la nature. Les maîtres de cette école avaient d'abord fait de la question

l'objet de causeries, après quoi ce fut la démonstration d'un film sur ce sujet. Ainsi préparés, les jeunes écoliers furent conduits pendant une journée entière à travers champs et dans les bois. Des nichoirs artificiels furent installés, de sages conseils entendus et, pour achever cette instructive journée, chaque écolier eut la joie de planter en forêt quelques arbres. Félicitons M. l'adjoint forestier *H. Grossmann*, qui eut l'initiative de cette heureuse idée et la société d'embellissement du village qui a su la réaliser ! (« Zeitschrift für Forstwesen », n° 8.)

Que ne voilà-t-il pas un exemple qui pourrait être imité avantageusement dans d'autres cantons ! Il nous console un peu de la déception très grande que nous avait causée, il y a quelques années, la suppression des pépinières forestières scolaires du canton de Vaud, au travail desquelles la Société vaudoise de sylviculture avait su s'intéresser activement autrefois.

N'y aurait-il pas, dans le réconfortant exemple de Höngg, un motif pour la société ci-dessus citée à reprendre le contact, riche en conséquences heureuses, qu'elle avait établi avec la gent scolaire ?

H. B.

Tessin. *Excursion de l'Ecole forestière de Zurich.* Voilà bien longtemps que nous désirions conduire un cours de l'Ecole forestière dans le canton du Tessin, pour y étudier sur place l'un des nombreux travaux de défense contre les avalanches exécutés dernièrement par l'administration forestière. Et puis, le pays est très beau et nos aimables confédérés savent si bien recevoir !

Pour différentes circonstances, cette excursion impatiemment attendue avait dû être retardée. Tant et si bien qu'elle eut lieu, pour la première fois, à la fin du dernier semestre d'été. Ce fut un réel enchantement, d'autant plus que le ciel fut favorable et avait revêtu ses plus riantes couleurs. L'inspecteur forestier cantonal, *M. Eischlin*, l'inspecteur forestier d'arrondissement, *M. Solari* voulurent bien nous accompagner, ainsi que les délégués des consortages dont il s'agissait de visiter les travaux.

Les huit étudiants du 3^{me} cours et leur professeur, après avoir traversé le Gothard, débarquaient, le 23 juin, à la gare d'Ambri-Piotta, dans la haute Léventine. La grande usine hydroélectrique alimentée par les eaux du lac Ritom dresse, tout près de là, sa grande silhouette; c'est celle, construite par les C. F. F., qui actionne les chemins de fer de la région. On ne saurait manquer telle aubaine d'aller admirer un des plus récents triomphes de la technique moderne : ce fut une instructive leçon de choses.

Notre projet était d'étudier deux importants travaux de défense contre les avalanches : celui de Tre Capelle, au-dessus d'Ambri, sur la rive droite, et celui de Fongio, au-dessus de Piotta, sur la rive gauche et non loin de l'extrémité ouest du fameux lac Piora (Ritom).

Commençant par Tre Capelle, nous partons, à la fin de la journée,

d'abord à travers bois par un chemin de mulet qui nous amènera au refuge de Pian Mott, vers 1832 m d'altitude, où se passera la nuit. Montée délicieuse au travers de prés magnifiquement fleuris. On admire le bel aspect des prairies du fond de la vallée entre Ambri et Piotta, où un vaste remaniement parcellaire vient de faire sentir ses bienfaits. Ce sol très fertile, rationnellement distribué entre les propriétaires, peut être maintenant cultivé d'une façon intensive. Mais on regrette cependant que ce progrès ait eu comme conséquence de supprimer presque complètement l'arbre.

Ainsi montant et herborisant, on constate que beaucoup de feuilles de l'aune vert, abondant dans la région, souffrent d'une singulière déformation : elles sont comme coupées en leur milieu, suivant une ligne horizontale, tandis que la moitié inférieure est enroulée en cigarette. C'est là le travail d'un petit charançon, *Rhynchites betulæ* L., qui exerce ses talents sur les feuilles de plusieurs essences. Cette année, il est particulièrement abondant sur l'aune vert. On conçoit sans autre que cette amputation équivaut pour la plante à une perte d'accroissement. Un autre insecte, un pou celui-là, *Psylla alni*, en veut aussi à l'aune, mais il procède par succion. Vivant en compagnie, ses groupes qui exercent une substance blanche, semblent autant de flocons de neige.

Il y a tant à observer le long de cet intéressant chemin, qu'il est déjà 8½ h. quand la petite troupe atteint le confortable refuge de Pian Mott. Mais qu'importe : le ciel est magnifiquement étoilé, l'excellent souper préparé par le garde forestier du district est à point, et le cantonnement est là tout prêt. Quelle délicieuse nuit !

Le lendemain matin, au petit jour, commence l'étude des importants travaux de Tre Capelle, exécutés surtout pour préserver la voie ferrée du Gothard contre les dangereuses avalanches coulant sur les flancs du Tremorgio. MM. Eiselin et Solari renseignent à ce sujet aussi complètement que possible. Ce serait trop long d'exposer ici en détail ces magnifiques travaux. Mieux vaudra y revenir plus tard, dans un article spécial. Bornons-nous à dire aujourd'hui qu'ils peuvent être divisés en trois zones : la zone supérieure, jusqu'à 2400 m d'altitude, comprenant des murs secs et des terrasses ; la zone moyenne, en aval de Pian Mott, comprenant deux murs cyclopéens¹, puis des terrasses ; enfin, la zone inférieure, le long de la voie ferrée, où se dressent parallèlement à celle-ci quatre grands murs.

Il va sans dire qu'on ne s'est pas contenté de construire des murs et des terrasses. On a voulu assurer mieux l'avenir et pour cela il a fallu recourir aux plantations forestières. C'est au mélèze surtout qu'on a donné la préférence ; en cela on a eu grand raison, car cette belle essence montre dans la région une magnifique réussite. La plantation n'a

¹ Le plus grand de ces murs qui s'étend entre deux éperons rocheux, au travers du couloir d'avalanche, est long de 210 m ; il atteint jusqu'à 12 m de hauteur et a un volume total de 2700 m³.

pas été nécessaire partout. Aux endroits garnis de l'aune vert, le recrû naturel d'épicéa et même du mélèze se produit avec abondance sous le couvert de ce pionnier. Tout le côté forestier de l'entreprise, tout au moins dans la zone moyenne, a un aspect des plus encourageants.

Après Tre Capelle, il nous restait à voir les travaux en cours d'exécution à Fongio pour préserver de l'avalanche le sanatorium situé à mi-distance entre Piotta et Altanca. On y monte au moyen du funiculaire du lac Piora, exploité par les C.F.F. Ce fut l'occasion d'étudier les types les plus divers de terrasses avec ou sans mur de soutènement. L'expérience a montré que, pour obtenir de bons résultats, le talus aval des terrasses doit être gazonné avec grand soin. D'autre part, le « fruit » doit être suffisant. Ces travaux n'étant pas achevés, nous n'entrerons pas dans plus de détail à leur sujet.

Ajoutons que ces différents travaux, subventionnés par la Confédération et par le canton, sont exécutés par les propriétaires en cause réunis en consortage (consorzio). A Tre Capelle, la part des dépenses incombant au consortage s'est élevée à 10 % du total.

L'examen de ces travaux achevé, nous nous en fûmes donner un coup d'œil au joli lac de Ritom dont le niveau s'élève, dans ces se-reines régions, à une altitude de 1831 m. C'est à ses bords que nous eûmes le plaisir de faire honneur à la collation aimablement offerte à nos étudiants par le consortage de Fongio. Point n'est besoin de dire que ce dernier fut remercié congrûment, en la personne surtout de son aimable président M. *Mona*, un alerte vieillard qui a tenu à nous accompagner partout. On devine que quelques discours furent entendus : ils furent tous très cordiaux.

Le professeur et ses étudiants sont rentrés à Zurich émerveillés de tout ce qu'ils avaient eu l'occasion de voir et le cœur plein de reconnaissance pour les aimables attentions dont ils ont été comblés. A tous ceux qui ont participé à la réussite de cette belle excursion, à MM. Eiselin et Solari, aux consortages de Tre Capelle et de Fongio, plus particulièrement à leurs présidents, MM. Gobbi et *Mona*, à tous ils adressent leurs plus chaleureux remerciements. De telles excursions restent comme un gai rayon de soleil dans la grisaille de la vie de tous les jours.

H. Badoux.

BIBLIOGRAPHIE.

Station de recherches forestières de l'Etat danois. Compte rendu sur les travaux de 1901 à 1926. Une plaquette de 16 pages, avec 66 illustrations. Copenhague, 1927.

Cette jolie plaquette est présentée de façon charmante; elle est imprimée sur un beau papier, comprend de fort belles illustrations, et sa reliure est faite d'un papier mauve, aux teintes chaudes, sur lequel des feuilles et des glands du chêne pédonculé déroulent leurs gracieuses guirlandes.